



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

COMMUNIQUE

Lunéville, le 9 août 2018

7^{ème} PROPOSITION DE LOI DU DEPUTE THIBAUT BAZIN (LR) VISANT A AMELIORER LE DISPOSITIF PERMETTANT DE CONTRÔLER L'IDENTITE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES

Depuis quelques années, nous voyons une augmentation très importante du nombre de mineurs étrangers isolés, appelés « mineurs non accompagnés ». Près de 70 000 arriveront en France en 2018, selon l'association des départements de France, dont plus de la moitié s'avère être de faux mineurs.

Pour le département de la Meurthe-et-Moselle, le nombre de dossiers de mineurs non accompagnés est passé de 94 en 2014, à 328 en 2016 et enfin 577 en 2017.

Cette augmentation pèse très lourdement sur les conseils départementaux au point de vue administratif, social et financier, ainsi que sur nos tribunaux.

Une des difficultés est d'établir si ces personnes sont réellement mineures, et réellement isolées, sachant que les présomptions de filières sont importantes. En effet, près de 95% des jeunes parviennent par des passeurs qui peuvent demander de 5 000 à 10 000€.

Or le dispositif légal existant afin de permettre d'établir les fraudes présente des lacunes.

Une des fragilités du dispositif émane de la rédaction actuelle de l'article 47 du code civil qui donne foi à « tout acte de l'état civil des Français et des étrangers fait en pays étranger et rédigé dans les formes usitées dans ce pays ». Or il est facile de présenter l'acte de naissance d'une tierce personne mineure afin de prétendre être mineur. Un faux acte d'état civil s'achète pour une vingtaine d'euros.

Cette proposition de loi vise à compléter cet article 47 du code civil afin de permettre aux juridictions compétentes de mieux lutter contre les « faux mineurs », dits « mijeurs ».

Ainsi, un acte d'état civil à l'étranger ne pourra se substituer aux documents d'identité délivrés par les Etats étrangers et ne pourra permettre d'établir de manière certaine l'état civil de celui qui le produit.

Permanence parlementaire de Thibault BAZIN

17, rue Sadi Carnot – 54300 LUNEVILLE – Port : 06 70 70 25 13

Mail : geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr